

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 50 (1921)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Rectification

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une subvention de 6 fr. par jour ; ils ont droit, en outre, à une indemnité de déplacement représentant le prix de leur billet de 3<sup>me</sup> classe pour les parcours par le chemin de fer et de 2<sup>me</sup> classe sur les bateaux à vapeur. En outre, s'ils ne demeurent pas dans les localités où les cours se donnent, ou dans la banlieue, ils recevront une subvention de 4 fr. par nuit.

Nous ne manquerons pas de prier les Départements de l'Instruction publique des cantons d'accorder des subventions à leurs ressortissants ; *les demandes de subsides devront être adressées directement par les intéressés aux autorités cantonales dont ils dépendent.*

*Inscriptions pour les cours susdits.* On est prié de se faire inscrire *jusqu'au 15 juin* auprès de M. le professeur R. Spühler, à Küsnacht, le président de la commission technique de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

— *Un tableau « Pour la Vieillesse ».* — La Commission cantonale de charité « Pour la Vieillesse » vient d'éditer une gravure « Grand-père et petit-fils » du célèbre peintre Anker, qui a été envoyée à toutes les écoles de notre canton. Sous une forme concrète, cette gravure sera un enseignement utile pour la formation morale de nos enfants. Il est à souhaiter que les instituteurs, en la présentant à leurs élèves, profitent de l'occasion pour leur inspirer l'amour et le respect de la vieillesse et qu'ils commentent la devise inscrite sur le tableau : « Enfants, aimez et respectez la vieillesse. » Dans maintes leçons, cette gravure pourra leur servir de moyen intuitif. Pour être bien conservé, ce tableau devra être encadré.

De plus, cette excellente reproduction sera un ornement pour nos salles de classe en même temps qu'elle rappellera aux écoliers leurs devoirs envers les vieillards.

---

## RECTIFICATION

Un oubli s'est glissé à propos de la publication de la poésie parue dans le N° du 15 avril du *Bulletin*, sous le titre : *Soyez bons!* (Fernand Ruffieux.) Pour réparer cet oubli, nous publions à nouveau la 1<sup>re</sup> strophe complète telle qu'elle devait paraître :

### Soyez bons !

#### I

Soyez bons pour les fleurs écloses  
Dans les bois, les prés ou les champs,  
Joyeux sourire du printemps,  
Muguets, œillets, lilas ou roses...  
La fleur vers vous fera monter  
Comme une offrande bien discrète  
*Qui vous mettra le cœur en fête*  
Son parfum léger.

---